



# Les Amis du Parc naturel régional des Ardennes

ÉTONNER  
Ardenne  
ENCHANTER

BULLETIN D'INFORMATION n° 43

MARS 2016

## Mot de...l'ancien Président

Ce n'est pas sans une certaine émotion que je prends la plume, pardon le clavier ! Pour une dernière fois en première page de notre Bulletin.

La dernière assemblée générale de notre Association, le 27 février 2016 a en effet pris acte de ma demande de ne pas reconduire mon mandat d'administrateur.

C'est pour moi la fin d'une aventure que nous avons vécue tous ensemble, chacun à notre manière.

Une aventure qui nous a permis, à notre petit niveau et avec beaucoup de modestie quant au résultat, de donner corps à la rencontre des deux courants d'idées qui inspirent les Parcs naturels régionaux de France :

- D'abord la contribution à un développement économique du territoire qui s'appuie sur la protection et la mise en valeur des patrimoines matériels et immatériels.
- Ensuite la mise en évidence que la participation de la société civile à une instance de gouvernance territoriale pouvait être un atout pour celle-ci. Notre expérience de travail en commun, tant avec les Élus qu'avec l'Équipe technique du Parc peut en attester.

C'est ainsi, qu'après avoir montré pendant ces quatre années qu'une co-construction était possible, les

Amis auront maintenant la tâche non moins délicate de l'organiser et de lui donner des bases solides.

La préparation de la signature d'une

convention avec le Parc, qui semble en

bonne voie, va dans ce sens. Le respect de la prudence qu'impose la relative complexité de notre fonctionnement triangulaire sera un gage de réussite.

Bien entendu, comme tout partant, j'emporterai avec moi le regret de n'avoir pas fait plus, d'avoir laissé des chantiers en cours de route, de ne pas avoir réussi à concrétiser certains projets. La contribution au développement de la Confédération des Amis des parcs en est un, entre autres.

Enfin, toute ma gratitude va vers tous - Élus, Associations, Particuliers, Acteurs divers du territoire - qui avez été à nos côtés durant ces années et qui nous avez soutenus par votre contribution à la réalisation de nos actions, votre simple présence, votre attention à ce que nous faisons etc...

Un clin d'œil tout particulier sera adressé à notre communicante Christine DUPONT qui, quoi qu'il arrive, nous aura chaque mois enchanté par ce magnifique Bulletin dont elle possède le secret de la réussite et qui constitue notre lien privilégié.

Bon vent au Parc naturel régional des Ardennes, bon vent aux Amis du Parc.

Stanislas WIATR  
Membre des Amis du Parc naturel régional des Ardennes  
stanislas.wiatr@orange.fr



## La Maison du Parc



Le programme environnemental s'appuie sur la démarche de "Haute qualité environnementale", sans viser de certification. Ainsi, des compétences particulières ont été réclamées, et le maître d'oeuvre devra garantir d'excellentes performances énergétiques, thermiques, d'ensoleillement...

Le siège actuel du Parc naturel régional des Ardennes (PNR) est situé à Hargnies, au 91 Place de Launet. Il accueille l'équipe technique du PNR, composée des chargés de mission, des services administratifs et de la direction (Dès 2012, suite à la labellisation du territoire et conformément à la Charte du PNR (*Mesure 25 : favoriser les échanges d'information et l'appropriation du Parc*), les élus du Comité syndical valident le fait d'entamer une réflexion sur la future Maison du Parc.

En 2015, c'est la commune de Renwez, candidate pour l'accueil de la Maison du Parc, qui est désignée par les élus du Comité syndical. Cet équipement sera situé à proximité du Musée de la Forêt.

### PROJET DE LA MAISON DU PARC DES ARDENNES

Un architecte programmiste a permis de préciser les besoins techniques et fonctionnels nécessaires à cet équipement :

- Des espaces "siège" (environ 400 m<sup>2</sup>), pour une douzaine d'agents avec des salles de bureaux, de réunions et des locaux de stockage pour fournitures/archivage ;
- Des espaces d'accueil du public (environ 300 m<sup>2</sup>), avec hall d'accueil, lieu d'exposition, centre de ressources, matériauthèque ;
- Des espaces supports (environ 50 m<sup>2</sup>), avec sanitaires, vestiaires, chauffage, local de ménage...

### PARTI PRIS ARCHITECTURAL DE LA MAISON DU PARC DES ARDENNES

Pour répondre aux exigences des programmes techniques et fonctionnels de la future Maison du Parc, le maître d'oeuvre retenu, à savoir le cabinet d'architecture E&F Architect / Mandataire du Groupement E&F Architect - TPFI - PAYSARCHITECTURE basé à Troyes, a proposé un bâtiment :

- discret, intégré dans son environnement forestier et naturel, avec un terrassement et un déboisement limités au maximum. Aussi, pour préserver au mieux le site d'accueil, les espaces extérieurs seront en mélange terre/roche et les passerelles d'accès en caillebotis métalliques.
- similaire à des blocs de roche, en utilisant prioritairement des pierres locales : murs en grès/schiste et couverture en ardoise, avec canalisations "intériorisées" de récupération des eaux de pluie.

### CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE LA MAISON DU PARC DES ARDENNES :

En février 2016, le calendrier prévisionnel pour la construction de la Maison du Parc est le suivant :

- Printemps 2016 : dépôt et instruction du permis de construire ;
- Automne 2016 > Hiver 2017 : travaux.

[www.parc-naturel-ardennes.fr](http://www.parc-naturel-ardennes.fr)



# Écotoxicologie

## La pollution aux métaux lourds change la couleur des mésanges.

La quantité de métaux lourds assimilés par les mésanges charbonnières influe sur leur plumage... or, celui-ci joue un rôle essentiel dans leur reproduction. Des chercheurs espagnols ont mesuré, chez cette espèce, les concentrations de huit métaux associés à la pollution humaine (pesticides, produits chimique, résidus de combustion). Ils ont constaté que la présence de mercure est associée à un plumage plus pâle, donc moins attractif,

tandis que le chrome réduit la taille de la « cravate » noire, signe de dominance chez ces oiseaux. Certains contaminants ont l'effet inverse : ainsi, le cuivre agrandit la dite cravate... au risque de favoriser la reproduction d'individus qui, sinon, auraient été écartés par la sélection naturelle.



YS. Science & Vie

Vendredi 11 mars  
15h 20h  
place Ducale  
à Charleville-Mézières



Vendredi 25 mars  
15h 20h  
place de la Mairie  
à Renwez

Samedi 02 avril  
10h 18h  
Quai des Fours  
à Givet

## Marchés Paysans

### Le voyage de Saint-Martin

Alors que Saint Martin voyageait dans les Ardennes, il s'arrêta, un jour, à Haybes. Mais à peine avait-il eu le temps de s'y reposer, qu'on lui dit, on n'a jamais trop su pourquoi :

- Allez à Charleville chercher des bouteilles et des noix !

Il part donc avec deux grandes charrettes vides ; dans l'une il devait mettre les bouteilles vides et dans l'autre, les noix.

Son chargement terminé, il se remet en route pour Haybes. Mais au moment même d'arriver, alors qu'il avait, avec son pesant attelage, atteint déjà le sommet de l'une de ces collines qui sont comme autant de contre-forts semblant défendre le village, voilà que se déchaîne un orage affreux. Le jour s'obscurcit et se fait nuit, les éclairs sillonnent le ciel, le tonnerre gronde et la pluie tombe à torrents.

Effrayés d'abord, les bœufs refusent d'avancer, puis, affolés, ils partent à fond de train, dégringolent du haut de la montagne, semant les noix et les bouteilles, et vont se noyer dans les profonds ravins qu'avait creusé la pluie.

Les bouteilles pulvérisées devinrent sable, et les noix, emportées au loin par les eaux, se changèrent en une forêt de noyers, aujourd'hui disparue, mais qui, pendant de longs siècles, fut un lieu de pèlerinage en l'honneur du Saint.

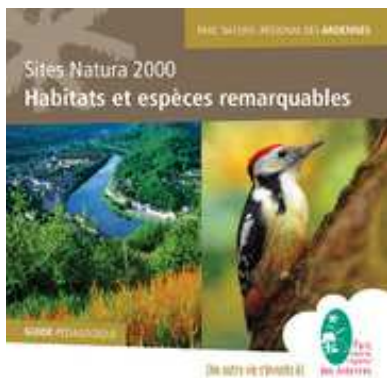
Pensant que cette catastrophe était un avertissement de la puissance céleste, Saint Martin tomba à genoux sur une pierre et, sept ans, il y pria Dieu, pleurant ses bœufs, ses bouteilles et ses noix.

L'on voit encore, de nos jours, sur cette pierre célèbre dans le pays, l'empreinte faite par les genoux et les coudes du Saint, et aussi la petite cavité creusée par ses larmes qui, nuit et jour pendant ces sept années, ne cessèrent de couler.



Christine DUPONT  
Extrait de Contes et Légendes d'Ardennes

# Parution du guide "Habitats et espèces remarquables" du PNR



Animateur des sites Natura 2000 situés sur son territoire, le PNR vient d'éditer un guide pédagogique sur les habitats et les espèces remarquables. À destination du grand-public, ce guide est désormais disponible en téléchargement, avant son impression prochaine.

Rédigé et mis en page par le PNR, avec l'appui des membres du groupe de travail "Communication NATURA 2000" qui regroupe de nombreux acteurs locaux, et illustré par Laurence Bar, ce guide pédagogique a pour objectif de faire découvrir le patrimoine naturel du territoire.

Classées par habitats naturels (*forêts, tourbières, ardoisières, cours d'eau, escarpements rocheux et pelouses sèches*), 6 espèces ont été choisies pour chacun, dont 2 espèces dites "représentatives". Ce choix ne s'est pas fait uniquement en fonction du niveau de menace pesant sur les espèces ou sur leur rareté, mais également en tenant compte de la possibilité pour le grand-public de voir et/ou entendre ces espèces (*d'où la présence de nombreuses plantes*).

Téléchargeable sur le site internet du PNR en version PDF, ce guide sera disponible en version "papier" dans les prochains jours. À noter que le guide ne sera pas mis en diffusion libre, mais donné uniquement sur demande (courriel ou téléphone), lors des animations proposées par le PNR et ses partenaires, ou lors de la tenue de stand.

## Quand la boulonnerie passe à table

Pas de grandes révélations tapageuses, mais une révolution de palais tout de même. Tout est question de savoir-faire chez cet artisan chocolatier. Rien de tel que la communion entre le chocolat, la nature et nos compétences industrielles pour passer en revue notre patrimoine.

La fève sur le gâteau est le petit brin de folie du créateur qui suggère avec goût les plaisirs de nos sens.

À consommer avec modération mais régulièrement.



Chocolatier Jacques SENE, 9 rue de Grenet 08090 Aiglemont  
www.jacquessene.com jacquessene@sfr.fr

Vous pouvez télécharger les précédents bulletins d'information sur notre site : [www.amisparcardennes.org](http://www.amisparcardennes.org)

Nom : ..... Prénom : ..... Structure : .....  
 Adresse : ..... Code postal : ..... Ville : .....  
 Téléphone : ..... Courriel : ..... N° Siret : .....

Adhésion :    Personne physique : 10 €    Personne morale : 25 €

Règlement de ma cotisation pour un montant de .....€

Par chèque à l'ordre de « Les Amis du Parc Naturel Régional des Ardennes »

Par virement - Coordonnées pour virement : CA NORD EST Givet

IBAN : FR76 1020 6081 1198 7251 9632 605

BIC : AGRIFRPP802

Fait à ..... Le : .....

## Adhésion 2016

Association Les Amis du Parc naturel régional des Ardennes  
amisparcardennes@gmail.com    www.amisparcardennes.org

Signature

Adhésion à envoyer à : Bernard Masson, 7 rue des Forges, Linchamps, 08800 Les Hautes-Rivières  
ou par courriel à : amisparcardennes@gmail.com